

M. G. VAN CAUWELAERT
Directeur du Service des Monuments et
des Sites – A.A.T.L.
C.C.N.- Rue du Progrès, 80, bte 1
1035 Bruxelles

V/Réf. : 2328-0061 (M. Kreuz)
N/Réf. : GM/ah/WMB-2.108/s368
Annexe : /

Bruxelles, le

Monsieur le Directeur,

Objet : WATERMAEL-BOITSFORT. Avenue de Visé, 63 et 65.
Proposition de classement émanant de la Commune.

En réponse à votre courrier du 18 février sous référence, réceptionné le 25 février 2005, et conformément à l'article 222 § 2 du COBAT nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'en sa séance du 20 avril 2005, notre Assemblée s'est prononcée favorablement sur la protection des biens mentionnés sous rubrique.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments très distingués.

G. MEYFROOTS
Secrétaire-adjointe

J. DEGRYSE
Président